



HAL
open science

Master Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sciences de l'éducation. 2017, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02029121

HAL Id: hceres-02029121

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029121>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Sciences de l'éducation

Université de Corse Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Formation au bi-plurilinguisme et à la médiation socioculturelle

Établissement déposant : Université de Corse Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Sciences de l'éducation* offre une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (psychologie, anthropologie, économie, sociologie, etc.) et s'adresse à tous les étudiants qui souhaitent exercer dans le champ du handicap. Portée par l'Université de Corse, cette mention dispose d'une seule spécialité *Gestion et accompagnement des publics à besoins spécifiques* (GAPS) axée sur les métiers de l'accompagnement médicosocial et de la formation professionnelle liés aux secteurs du handicap et du travail social. Une poursuite d'études en doctorat est possible à l'issue du master.

Le programme de formation comprend 10 unités d'enseignements (UE) réparties sur quatre semestres. La structuration pédagogique entre les deux années est quasi identique. Des enseignements de spécialité (environ 200 heures) et de méthodologie (environ 90 heures) sont dispensés en M1 (première année de master) et en M2 (seconde année de master). Un tronc commun (60 heures) avec deux autres mentions du champ de formation (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* et *Langues et cultures*) est proposé en première année et assure une ouverture sur les questions de patrimonialisation qui constituent l'axe de recherche principal de l'unité mixte de recherche « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (UMR-CNRS 6240 LISA) auquel est adossé ce master.

La formation est organisée par la Faculté Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales sur le site de Corte.

Analyse

Objectifs
Les objectifs pédagogiques et professionnels de cette formation sont clairement exposés. Les connaissances attendues sont pluridisciplinaires (sociologie, anthropologie, psychologie, etc.) et portent sur la problématique du handicap, et les compétences à acquérir sont à la fois professionnelles, disciplinaires et transversales (maîtrise des outils de technologie et de langues étrangères et régionale). Les débouchés sont variés et concernent essentiellement le champ du sanitaire et du médico-social (responsable de structure de services à domicile, chargé d'intervention sanitaire et social, conseiller technique dépendance, etc.).
Organisation
La répartition des UE est équilibrée et les contenus pédagogiques sont cohérents avec les orientations professionnelles du master. La formation favorise la professionnalisation des étudiants à travers des enseignements de spécialité, centrés sur la problématique du handicap, et des enseignements de méthodologie visant la préparation à l'insertion professionnelle et l'acquisition de compétences transversales. Le volume horaire de la formation paraît suffisant pour un master (M1 : 348 heures ; M2 : 286 heures).

Positionnement dans l'environnement
<p>Cette mention est adossée à l'UMR LISA et à l'école doctorale <i>Environnement et société</i> (ED 377). Le master affiche une quinzaine de partenaires dont des associations, des entreprises et des établissements publics parmi lesquels figure l'ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation) de Corse. La majorité des partenariats porte sur le conventionnement de stages, ce qui contribue certes à une bonne visibilité de la formation sur le territoire, mais reste insuffisant en matière de positionnement socio-économique.</p> <p>Les interactions avec d'autres établissements universitaires hors Corse ne sont pas mentionnées.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le master s'appuie sur une équipe pédagogique pluridisciplinaire et diversifiée, ce qui permet de couvrir l'ensemble des contenus de formation. La formation fait intervenir 30 personnes réparties entre 4 professeurs des universités, 5 maîtres de conférences, 3 2D (sigle non explicité), 1 2DMAD (sigle non explicité), 1 chercheur en CDD, 1 doctorant et 15 professionnels non universitaires (psychologues, enseignants, médecin, directeur d'association, inspecteur d'éducation nationale, etc.) dont 2 professeurs associés (PAST). Les intervenants extérieurs, qui représentent la moitié de l'équipe, assurent 54 % des enseignements du programme en lien avec leur domaine d'activité. Les champs disciplinaires représentés (sciences de l'éducation, cultures et langues régionales, psychologie, ethnologie, etc.) manifestent le caractère pluridisciplinaire de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit très régulièrement (une fois tous les deux mois) pour assurer le bon déroulement de la formation selon un calendrier et un ordre du jour clairement établis. Des réunions de pilotage sont également organisées par la direction de la composante auxquelles ne participe que le responsable pédagogique.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont modestes mais restent stables. Globalement, le nombre d'inscrits en M1 oscille entre 8 et 12 étudiants et le master accueille une quinzaine d'étudiants en M2, sauf en 2014-2015 (seulement 8 étudiants inscrits). Il manque des informations concernant l'origine des d'informations à propos des dispositifs d'accompagnement mis en place. Il convient de préciser que la spécialité <i>GAPS</i> a ouvert en 2013-2014 et que l'attractivité est donc encore en construction et en consolidation.</p> <p>Les taux de réussite en M1 ont fortement diminué depuis 2013 passant de 100 % en 2011-2012 à 50 % en 2015-2016. Les taux de réussite en M2 sont acceptables (71 % en 2011-2012 ; 78 % en 2012-2013 ; 75 % en 2013-2014 ; 50 % en 2014-2015 ; 73 % en 2015-2016) si l'on tient compte du fait que les étudiants ont la possibilité d'étaler leur formation sur deux ans. On regrettera cependant que la part des étudiants concernés par les modalités d'étalement ne soit pas précisée. A noter aussi que les chiffres communiqués pour les années 2011-2012 et 2012-2013 sont à prendre avec précaution étant donné la date d'ouverture initiale de la formation.</p> <p>Les taux d'insertion professionnelle sont difficilement appréciables. Près de la moitié des diplômés interrogés sont insérés professionnellement, mais le dossier ne précise pas la nature des emplois occupés et le nombre de répondants reste faible (entre 1 et 10 selon les promotions). Les taux de poursuite d'études en doctorat sont irréguliers (4 en 2011-2012 et 2 en 2013-2014).</p>
Place de la recherche
<p>La formation à et par la recherche fait l'objet d'une attention particulière. Les étudiants assistent, depuis 2013, à des journées scientifiques organisées par l'UMR LISA. Une initiation à la recherche (36 heures) est organisée en M1 et les étudiants doivent produire, en M2, un mémoire de recherche en lien avec leur mission de stage. Le nombre de crédits européens attribué à la validation du mémoire (30 ECTS) paraît élevé au regard du volume horaire alloué aux enseignements de méthodologie de la recherche dispensés uniquement en première année.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est très forte et contraste avec les taux d'insertion professionnelle du master plutôt moyens. Des rencontres avec des professionnels de l'entreprise sont organisées, tout au long de l'année, par les services centraux de l'Université (ex. JobCampus, etc.). Plus de la moitié des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels non universitaires. L'accompagnement des projets professionnels des étudiants (rédaction de CV, préparation aux entretiens de recrutement, connaissance des milieux professionnels, etc.) est bien intégré dans la maquette (84 heures sont prévues en M1 et 54 heures en M2). Les étudiants ont également la possibilité de réaliser un projet entrepreneurial avec le soutien du Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE), mais cette mesure n'a pas été mise en œuvre pour cette mention.</p> <p>La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est détaillée, et précise clairement les compétences professionnelles visées par cette formation.</p>

Place des projets et des stages
<p>Les étudiants doivent réaliser, dès le M1, un stage obligatoire d'une durée de trois semaines qui fait l'objet d'un rapport écrit. Un second stage est prévu en M2 (quatre mois) et donne lieu à la production d'un mémoire de recherche. Les étudiants bénéficient de l'aide de la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) pour trouver leur stage. Si des enquêtes de suivi des stagiaires existent, les résultats ne sont pas communiqués. Il manque également des informations concernant l'encadrement des stagiaires, les lieux de stage ou encore la nature des missions confiées.</p>
Place de l'international
<p>L'international est bien inscrit dans le projet de la formation mais pourrait être davantage développé. Seulement deux mobilités étudiantes sortantes (un en M1 et un en M2) ont été organisées en 2015-2016 à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du programme CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec), alors que la mention affiche également un partenariat académique avec une université norvégienne. La mobilité étudiante entrante est inexistante et la mobilité enseignante n'est pas renseignée.</p> <p>Des enseignements de langues (corse ou anglais) sont proposés aux étudiants qui peuvent suivre une deuxième langue étrangère (italien ou espagnol). Il est difficile d'apprécier cet aspect étant donné que le dossier n'apporte aucune précision sur ce point (ex. volume horaire, nombre d'étudiants concernés).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont cohérentes. La première année du master est accessible de plein droit aux titulaires d'une licence de <i>Sciences de l'éducation</i> et un accès direct en M2 est proposé aux étudiants ayant validé une première année de master en <i>Sciences de l'éducation</i>. Une entrée en M1 ou en M2 est également possible pour des candidats ne répondant pas à ces exigences. Le recrutement se fait sur examen du dossier de candidature par le responsable pédagogique.</p> <p>Il n'existe pas de dispositif d'aide à la réussite, alors que les taux de réussite en M2 présentent encore une marge de progression.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement liées au numérique sont classiques. La formation est dispensée en présentiel et tous les étudiants disposent d'un accès à l'ENT (environnement numérique de travail).</p> <p>Un aménagement spécifique des études est systématiquement proposé aux étudiants ayant des besoins particuliers (3 étudiants en situation de handicap et 12 étudiants salariés ont été concernés durant la dernière période du contrat quinquennal). S'il existe une convention de partenariat permettant à des étudiants incarcérés de bénéficier de dispositions spécifiques, elle ne semble pas active pour cette formation.</p> <p>La formation est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la voie de l'apprentissage, mais le dossier ne mentionne aucune demande.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants reposent sur un système de compensation sans note éliminatoire et respectent le règlement des études de l'Université. Le dossier ne fournit aucune information concernant la nature des évaluations (oral, dossier, écrit, etc.) ou encore la part de contrôle continu et d'examen terminal qui sont combinés dans ce master.</p> <p>L'organisation des jurys d'examen et les règles de délivrance des crédits européens (ECTS) sont conformes à la réglementation des études.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition de compétences est assuré par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) qui met à disposition des étudiants un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et de Transférance. Cet outil numérique (de type e-portfolio) s'adresse à tous les étudiants de l'Université et a pour but de faciliter la réflexion sur leur insertion professionnelle à travers la réalisation d'un bilan de compétences. Des enseignements sont prévus dans la maquette du master (au semestre 1 et au semestre 3) pour faciliter l'appropriation de cet outil. Il aurait été intéressant de présenter les éventuels apports du PEC pour les étudiants.</p> <p>Le supplément au diplôme est joint au dossier. Il présente brièvement les objectifs de la formation ainsi que la liste des UE et les crédits européens (ECTS) associés.</p>

Suivi des diplômés
L'observatoire des formations et de l'insertion professionnelle (OFIP) de l'Université de Corse organise des enquêtes à 30 mois, mais les résultats obtenus ne sont pas exploités par l'équipe pédagogique.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il existe un conseil de perfectionnement commun avec la mention de licence <i>Sciences de l'éducation</i> qui comprend des enseignants, des professionnels extérieurs et des étudiants. Son rôle est de définir les orientations stratégiques de la formation en tenant compte notamment des besoins du monde professionnel. La pertinence du pilotage de la formation reste cependant difficile à évaluer en raison de la restructuration récente de ce conseil qui date de septembre 2015. Le dossier indique qu'une évaluation des formations en ligne est organisée depuis 2006-2007 par la composante sans préciser les taux de réponse ou encore l'analyse qui en est faite. Le bilan d'autoévaluation présenté par l'équipe pédagogique manque de recul. Ce travail aurait pu être l'occasion d'engager une véritable réflexion critique en vue d'améliorer la qualité de la formation proposée.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les professionnels extérieurs interviennent dans leur cœur de métier et assurent des enseignements liés aux débouchés du master.
- La formation prévoit une préparation à l'insertion professionnelle et le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie sur une démarche pédagogique innovante intégrant l'usage d'un outil numérique innovant (e-portfolio).
- L'équipe pédagogique est variée et étoffée.

Points faibles :

- La formation à la recherche n'intègre pas clairement la problématique du handicap et s'ancre uniquement dans les travaux réalisés par les chercheurs de l'équipe pédagogique sur les processus de patrimonialisation.
- Le réseau de partenaires socio-économiques est réduit au regard des orientations professionnelles du master.
- La formation ne favorise plus, depuis l'ouverture de la spécialité *GAPS* en 2013, la poursuite d'études en doctorat.
- La dimension internationale est peu développée.
- Aucun dispositif d'accompagnement n'est mis en place alors que les taux de réussite sont insuffisants.
- Il manque des informations sur le suivi des étudiants et l'analyse du devenir des diplômés est absente, alors que des enquêtes sont réalisées et que les données sont disponibles.
- Les procédures d'évaluation de la formation et d'autoévaluation sont floues.
- Les recommandations émises lors de la précédente évaluation AERES n'ont pas été prise en compte.

Avis global et recommandations :

La place de cette spécialisation dans une mention affichée *Sciences de l'éducation* n'est pas justifiée. Le programme pourrait comprendre des enseignements en ingénierie pédagogique et compléter ainsi la formation des

étudiants qui seront amenés à concevoir des dispositifs répondant à des besoins éducatifs particuliers. Si, comme le souligne l'équipe pédagogique, le développement des partenariats requiert un investissement important, les intervenants extérieurs, qui sont nombreux, pourraient faciliter les mises en relation avec les représentants des milieux socioculturels et de la santé. En ce qui concerne l'ouverture internationale, le master peut prendre appui sur les nombreux partenariats académiques qui sont développés à l'échelle de la composante, voire de l'établissement, pour organiser des échanges en direction des étudiants et des enseignants. L'aide à la réussite des étudiants, et en particulier des étudiants salariés, mériterait d'être organisée. Il serait essentiel que les évolutions de la formation s'appuient sur une meilleure exploitation des indicateurs de pilotage (résultats de l'évaluation, suivi des étudiants, devenir des diplômés, etc.) mis à disposition du conseil de perfectionnement. Des informations plus précises concernant les types d'emplois occupés à la sortie de la formation, la nature des stages ou encore les résultats des évaluations de la formation permettraient d'envisager plus facilement des pistes concrètes d'amélioration.

Observations de l'établissement



Eléments de réponse aux avis et recommandations des experts du HCERES

Master Sciences de l'éducation spécialité Gestion et Accompagnement des Publics à besoins Spécifiques

Concernant la place de la recherche, il faut relever comme le fait le rapport qu'elle fait l'objet d'une attention particulière. En revanche, elle intègre la problématique des handicaps mais plus généralement encore des problématiques locales intéressant les sciences de l'éducation. On pourra citer à titre d'illustration les intitulés des derniers mémoires de recherche soutenus par des étudiants de M2 :

Intitulé	Année de soutenance
L'éducation dans l'autisme, étude de cas.	2015/2016
Des expériences de guidance parentale en centre de ressource autisme pour des moyens de communication alternatifs et augmentatifs. Contribution à l'élaboration d'un protocole adapté au public reçu et aux ressources locales	2015/2016
Évaluation des compétences en langue corse en milieu scolaire standard chez les jeunes enfants	2015/2016
L'insertion professionnelle des personnes handicapées	2015/2016
Le bilinguisme français corse dans l'enseignement	2015/2016
Les apports de l'art thérapie dans le traitement de la maladie d'Alzheimer : les propositions en Corse	2015/2016
La scolarisation des élèves à haut potentiel dans l'académie de Corse	2015/2016
De l'intégration à l'inclusion. Comment envisager l'éducation des adolescents autistes après 16 ans	2015/2016
De l'intégration à l'inclusion scolaire, quelles réalités dans l'académie de Corse	2014/2015
Comment éduquer le regard à la différence : l'exemple du handicap à l'école	2014/2015
La formation des auxiliaires de vie scolaire dans l'académie de Corse	2014/2015

De fait, et parce que le projet de recherche est conduit sur les deux années de M1 et de M2, le thème de recherche n'est pas, comme indiqué dans le rapport d'évaluation, en rapport avec le stage de 4 mois. Les étudiants rendent donc un rapport de stage et un mémoire de recherche dont les travaux se déroulent sur deux ans.

Les conclusions du rapport d'évaluation portent sur des petits nombres ; cependant en 2016/2017, une étudiante issue du master s'est inscrite en doctorat et une autre étudiante de Master 2 envisage la même démarche pour l'année prochaine.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

